L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS. MARDI MATIN, 6 OCTOBRE 1891. 65me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres

Dufour & Bonnet, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., a Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. MARDI, 6 OCTOBRE 1891.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne. voir la 3e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par D. Danziger, au No 528 rue Royale, un lot de meubles, d'installations, etc.

Par Henry Stern & Cie.—A leur salle d'encan No 56 rue du Canal: Un assortiment complet de bottes et Souliers.

Allemagne. — Rescrit important.

Les conférences qui avaient lieu à la chancellerie à Berlin, sous la présidence du général de Caprivi, et avec le concours du prince de Hohenlohe, statthalter d'Alsace Lorraine, du comte Münster, ambassadeur d'Allemagne à Paris, du sous-secrétaire d'Etat au département de l'intérieur du pays d'empire de Koller, du comte d'Arco-Valley, secrétaire à l'ambassade d'Allemagne à Paris et du baron Zorn de Bullac, député d'Alsace au Reichstag, ont abouti à une mesure importante. En traversant sa capitale pour se rendre de Cassel à Stettin, l'empereur Guillaume a signé un rescrit que publie la *Feuille officielle centrale et des districts* de Strasbourg.

Cette ordonnance impériale porte qu'à partir du 1er octobre prochain l'obligation universelle du passeport pour les étrangers venant de France en Alsace-Lorraine est supprimée. Demeureront seuls soumis à cette inscription, conformément aux termes de l'ordonnance du 22 mai 1888, les militaires français en activité de service, les anciens officiers, les élèves des écoles militaires et les personnes originaires d'Alsace Lorraine qui ont perdu la nationalité allemande avant d'avoir satisfait à l'obligation du service militaire et qui n'ont pas quarante-cinq ans révolus. Le visa du passeport, dans le cas de son maintien exceptionnel, se donnera sans frais.

Tout étranger séjournant plus de vingt-quatre heures dans une localité quelconque du pays d'empire devra se faire inscrire à la police. L'omission de cette formalité entraînera l'expulsion.

Tel est le texte de ce décret, qui—dit le *Temps* du 23 septembre—vient mettre un terme au régime inauguré il y a trois ans, suspendu quelques mois, puis remis en vigueur au commencement de la présente année. Quiconque a éprouvé les inconvénients de toute sorte et de tout degré qu'entraînait cette obligation du passeport, quiconque surtout a pu mesurer les souffrances morales et les dommages matériels qu'une situation aussi anormale infligeait aux populations de l'Alsace et de la Lorraine, accueillera avec joie le rescrit de Guillaume II.

Un pareil acte peut bien être malaisément conciliable avec les motifs invoqués il y a quelques mois pour rétablir le régime des passeports dans toute sa dureté primitive. C'est là un heureux manque de logique dont nous serons assurément les derniers à nous formaliser. Nous laisserons également à des esprits plus chagrins le soin de relever la légère disparate qu'il peut y avoir entre le ton de certaines harangues officielles et le caractère de cette mesure. Il nous suffit que l'abrogation du passeport soit un acte non seulement pacifique, mais encore pacificateur, pour lui apporter ainsi qu'à ceux qui en sont les auteurs responsables le tribut de nos sincères éloges.

A notre sens, le régime qui va s'effondrer dans le néant le 1er octobre prochain, comme s'y enfonçait, il y a un an à la même date, la législation exceptionnelle du petit état de siège contre les socialistes, avait l'inconvénient grave de léser les Alsaciens-Lorrains dans leurs affections et dans leurs intérêts les plus chers et de provoquer les légitimes susceptibilités de la France, sans le racheter par l'avantage d'une garantie quelconque de sécurité. Il faut croire que l'expérience, sans peut être amener le gouvernement allemand à partager ce jugement radical et sommaire, l'aura du moins vaincu de la possibilité d'atteindre son but par des voies moins dures.

Il est intéressant de noter, à ce propos, la composition de l'espèce de comité qui a eu pour mission d'élaborer ce changement. A côté du chancelier qui représente la raison d'Etat dans ce qu'elle a d'impérial et d'universel, du prince de Hohenlohe et du sous secrétaire d'Etat qui représentent l'autorité germanique en Alsace Lorraine, une place a été faite à l'élément indigène lui-même en la personne d'un député, M. Zorn de Bulach, qui s'est attiré les bonnes grâces du gouvernement en rompant le faisceau de la députation provinciale et en se faisant inscrire dans le groupe des conservateurs.

En outre, l'ambassade d'Allemagne à Paris a deux mandataires en la personne de son chef et d'un secrétaire, comme pour rendre sensible à tous les yeux le fait qu'une telle mesure, tout en touchant en première ligne les droits et les intérêts des Alsaciens-Lorrains, affecte aussi au premier chef la France et ses citoyens.

Nous ne savons s'il y a autre chose qu'une coïncidence fortuite dans le choix du moment où cette ordonnance est rendue publique. Les habitudes et les traditions de l'administration prussienne, qui se pique de ne jamais mélanger les questions et d'étudier les problèmes en eux-mêmes, abstraction faite des circonstances accidentelles du moment, nous inclineraient à ne pas chercher de pensée de derrière la tête dans cette publication, si le tempérament de Guillaume II n'était beaucoup plus primesautier et ne se prêtait facilement à une certaine mise en scène.

Si vraiment l'empereur a voulu rappeler les esprits au calme, effacer l'impression du reste fugitive de quelques mots échappés au hasard de l'improvisation et déjà désavoués par une correction officielle, s'il a eu dessein de démontrer qu'il n'y avait rien dans la situation qui s'opposât à l'assoupissement des querelles et des soupçons et à l'abandon de précautions hostiles propres à exaspérer certains ressentiments, il n'a pas fait une œuvre vaine. Peu importe qu'il y ait un peu d'incohérence dans ces manifestations successives d'une pensée qui ne se mûrit pas toujours avant de s'exprimer.

Peu importe que pour l'historien et le philosophe la facilité même de l'abolition de ce régime d'exception en mette en lumière rétrospectivement le caractère gratuit et arbitraire.

Ce n'est pas en arrière qu'il faut regarder, c'est devant. Une pierre d'achoppement est enlevée. L'Allemagne donne un témoignage irrécusable de la réalité d'un fait tant contesté par les organes de la triple alliance, à savoir que les changements survenus dans le groupement des puissances ne constituent à aucun degré un élément de perturbation ou de danger pour l'Europe. Elle juge la situation assez stable pour prendre l'initiative d'une réforme qui détruit ce que l'on était convenu d'appeler une garantie efficace.

Le symptôme a son prix. Il convient également d'ajouter que ce prix est encore augmenté par la portée nettement pacifique de cette mesure.

Ainsi compris, ce décret, qui sera salué avec un soulagement infini en Alsace-Lorraine, rencontrera en France un accueil conforme à l'esprit qui l'a dicté. Il n'y a ni ne saurait y avoir de bonnes raisons pour ne pas enregistrer avec joie une détente aussi réelle dans les relations de deux grands peuples.

La Salsepareille d'Ayer, envoyant un sang pur au cerveau, développe un esprit sain dans un corps sain.

LOUISIANE.

Le *Sugar Bowl and Farm Journal*, Nouvelle-Orléans, du 3 octobre:

C'est si rarement que nous apprenons qu'un habitant a fait une bonne récolte de maïs, que nous citons, avec plaisir, le nom de M. E. Dionne, gérant de l'habitation Enterprise, dans la paroisse Lafourche, qui, l'année dernière, a fait une récolte extraordinaire, et qui, cette année, a une récolte presqu'aussi abondante.

—Les habitants cherchent à présent les cannes les plus meilleures pour la graine, et le choix en est des plus difficiles. Au lieu d'enterrer les souches, comme d'habitude, plusieurs personnes ont l'intention de rouler toutes les cannes de souches, ces cannes étant les meilleures, et de prendre la graine parmi les cannes de plant.

—Les pluies récentes ont, probablement, été d'un certain bénéfice à la canne à sucre, mais elles sont venues trop tard pour sauver le plant. Il est heureux que certaines localités aient eu des pluies de temps en temps, et que certains sols s'accomodent de la sécheresse, ce qui donnera quelques bonnes cannes de plant, mais, même en tenant compte de ces circonstances et de la belle apparence des cannes de souches, les cannes fourniront au moulin, deux pieds de moins de matière que l'année dernière, et comme les cannes de souches ont moins de diamètre, on peut se faire une idée de la faiblesse de la récolte. Il est vrai qu'en comparaison d'une récolte phénoménale comme celle de l'année dernière, la différence sera plus sensible. Cependant le rendement sera fort au dessous de la moyenne, malgré la sécheresse qui a rendu les cannes très riches en matière saccharine et qui, en conséquence, donneront plus de sucre et moins de mélasse. Toutes les récoltes sont mauvaises en Louisiane—fait qui s'est rarement présenté. La sécheresse a fait un tort considérable au riz, qui avait besoin d'eau et d'irrigation. Le maïs a donné une demie récolte et le coton ne donnera qu'une partie de ce qu'il aurait dû donner, à cause des froids de la dernière semaine du mois d'août.

—La pluie universelle de dimanche dernier, a été accompagnée, en divers endroits, de vents violents, qui ont renversé les cannes. Tel est le cas pour les paroisses St-Jean-Baptiste et St Jacques. Nous craignons beaucoup que cette circonstance ne fasse un tort considérable aux grandes cannes et ne réduise la quantité de matière saccharine. Cependant peu de cannes, cette année, étaient assez grandes et assez lourdes pour tomber d'elles-mêmes, et, en conséquence, le dommage est moins grand.

Renseignements spéciaux sur la paroisse Lafourche.

(Suite.)

Habitation Raceland, à M. Léon Godchaux: 254 acres de plant, 209 de souches, 50 de maïs. Récolte de 1890: 2,200,000 livres de sucre.

Habitation Mary, à MM. Richard Foret et Cie: 210 arpents de plant, 236 de souches, 60 de maïs. Récolte de 1890: 668,000 livres.

Georgia, à M. C. S. Matthews: 275 acres de plant, 350 de souches, 125 de maïs. Récolte de 1890: 2,000,000 de livres.

Anna, à MM. Ledet et Frère: 15 arpents de plant, 55 de souches, maïs, perdu. Récolte de 1890: 236,800 livres.

Golden Ranch, à la Compagnie de Sucre et de Bétail du Golden Ranch, limitée: 110 acres de plant, 215 de souches, 95 de maïs. Récolte de 1890: 1,200,000 livres

Gayoso, à M. E. A. Lépine: pas de renseignements. Récolte de 1890: 700,000 livres.

Home Place, à MM. Foret et frère: environ 20 arpents de plant, 25 de souches. Récolte de 1890: 540,000 livres.

Clotilda, à MM. LeBlanc et Lyall: 40 arpents de plant, 160 de souches, 60 de maïs. Récolte de 1890: 390,000 livres.

Ravenswood, à M. Silvère Bourg: 50 arpents de plant, 130 de souches, 75 de maïs. Récolte de 1890: 333,300 livres.

McCloud, à M. M. C. Lagarde: 165 arpents de plant, 265 de souches, 175 de maïs. Récolte de 1890: 600,000

Reitabas, à M. Adolphe Le Blanc: 25 arpents de plant, 60 de souches, maïs perdu. Récolte de 1890: 93,500 livres.

Habitation de M. Adelard Boudreaux: 14 arpents de plant, 50 de souches, 35 de maïs. Récolte de 1890: 96,800 livres.

Valentine, à M. J. T. Badaux: 42 arpents de plant, 90 de souches, 30 de maïs. Récolte de 1890: 190,000 livres.

Edna, au même: 40 arpents de plant, 170 de souches, 60 de maïs. Récolte de 1890: 500,000 livres.

Célina, à MM. Foret et Le Blanc: 45 arpents de plant, 80 de souches, 45 de maïs. Récolte de 1890: 49,500 livres.

Lodivine, à M. Trasimond Foret: 60 arpents de plant, 215 de souches, 50 de maïs. Récolte de 1890: 258,500 livres.

—Choctow, à MM. A. Adler et Cie: 10 arpents de plant, 120 de souches, 20 de maïs. Récolte de 1890: 260,500 livres.

—Pendant notre voyage dans la paroisse Lafourche, nous avons visité l'habitation Raceland, à M. Léon Godchaux. Le gérant, M. Rauty, nous a donné toutes les informations désirables. L'année dernière M. Godchaux a acheté 1,000 tonnes de cannes des habitations voisines, et il espère en acheter autant, cette année.

—M. Rantz a perdu 92 acres de cannes, par suite de la crevasse Ames, et a été obligé de semer des pois. Il compte faire un million et demi de livres de sucre, de sa récolte de cette année. Il emploie de 450 à 600 livres d'engrais par acre. Toute la canne de plant est de la canne sur la canne.

—MM. Richard Foret et Cie ont fait 557 boucauts de sucre, pesant, en moyenne, 1,200 livres, soit 668,400 livres de sucre. Ils ont perdu 68 arpents de cannes de souches, de première année, par suite de la crevasse Ames. Ils ont installé un fourneau à bagasse et quatre chaudières, et posé un tuyau, jusqu'au bayou, d'où leur sirop sera transporté par bateaux à la raffinerie de M. Libby, à Bush Grove.

—Ces messieurs ont loué, pour quelques années, une partie de l'habitation voisine, à M. T. J. Johnson.

—MM. Meyer Weil et O. Dupuy, ont perdu, par la crevasse Ames, toutes leurs cannes, sur l'habitation Utopia.

—M. C. S. Matthews, a, l'année dernière, sur l'habitation Georgia, en dehors de sa propre récolte, granulé 800,000 livres de sucre. Le rendement moyen de Georgia, la saison dernière, était de 28 tonnes à l'acre et de 117 livres de sucre à la tonne. La récolte de M. Matthews est au-dessus de la moyenne.

—MM. Ledet et Frère ont fait, l'année dernière, 256,800 livres de sucre "open kettle". Ils ont perdu cette année, 100 arpents de cannes, par l'inondation. Il est probable qu'ils vendront leur récolte à M. Matthews. Ils ont fait une récolte de riz.

—L'habitation de la compagnie Golden Ranch Sugar and Cattle a perdu 175 acres de cannes.

C'est un des endroits les plus convenables pour l'établissement d'une usine centrale. La sucrerie est une des mieux aménagées de tout l'Etat et le matériel est de premier choix.

—L'habitation Gayoso, appartenant à M. McCloud, mais affermée à M. E. A. Lépine, a perdu sa récolte entière de cannes, par la crevasse Ames: 250 arpents de plant, 275 de souches de première année et 75 de seconde. C'était un désastre; mais le fils de M. Lépine, Nelson, lorsque les eaux se sont retirées, a semé 250 arpents de riz, qui, à l'exception de 50 arpents, ont parfaitement réussi. M. Lépine continuera à cultiver la canne, son habitation ayant un excellent moulin, et enverra, comme par le passé, son sirop à la raffinerie de M. Matthews, à Georgia, pour la granulation.

—MM. Foret Frères, sur Home Place, ont perdu toute leur récolte de cannes, près de 300 arpents, à l'exception de 45 acres, qui seront conservés pour la graine. Ils ont planté, une fois les eaux retirées, 250 arpents de riz, mais le manque d'eau l'a empêché de réussir.

Ils ont fait, l'année dernière, 540,000 livres de sucre, Open pan.

—MM. LeBlanc et Lyall, ont, en construisant une seconde levée, sauvé toute la récolte de l'habitation Clotilda, sur le bayou Lafourche.

Ils enverront, au moyen de tuyaux, leur sirop à la raffinerie de M. Mathews, pour la granulation.

—M. Silvère Bourg a perdu 30 arpents de cannes, par l'inondation. Il enverra également son sirop à M. Matthews. Il espère obtenir autant de sucre que l'année dernière, 333,300 livres.

—Le major C. Lagarde, sur l'habitation McCloud, fera autant de sucre que l'année dernière.

—M. Adolphe LeBlanc, dont le fils, M. J. A. LeBlanc, dirige l'habitation Reitabas, compte avoir une récolte égale à celle de l'an passé: 93,500 livres de sucre et 200 barils de mélasse. Il a perdu, par l'inondation, 6 arpents de cannes et 7 arpents sur 15 de maïs.

—Le vénérable M. Adelard Boudreaux a perdu 50 arpents de cannes et 50 de maïs. Il a fait, l'an dernier, 88 boucauts de sucre Open Kettle, pesant, en moyenne, 1,100 livres.

—M. J. T. Badeaux a, sur la rive est, l'habitation Valentine, et, sur la rive ouest, l'habitation Edna.

Le sirop, de cette dernière, passe par des tuyaux, sous le bayou, et est granulé à Valentine. Il espère avoir une récolte aussi bonne que celle de 1890.

—MM. Foret et Le Blanc, sur l'habitation Celina, espèrent obtenir 200 boucauts de sucre, cette année.

—M. Trasimond Foret, sur Lodivine, a fait, l'an dernier, 258,500 livres de sucre. Il a perdu 50 arpents de cannes et 150 de maïs. Il enverra son sirop à la raffinerie de M. Libby, à Bush Grove. Il a de très belles cannes.

Choctow, autrefois l'habitation de M. Octave Harang, maintenant la propriété de MM. Adler et Cie, de la Nouvelle-Orléans, a perdu 175 arpents de cannes et 75 de maïs. 85 arpents ont été plantés en riz et ont donné un bon rendement. On y bâtit une nouvelle levée. La récolte de l'année dernière était de 269,500 livres de sucre "open pan."

La partie basse de la paroisse Lafourche a une bonne récolte moyenne—une des meilleures de toutes celles que nous ayons vues, cette année.

—"The play's the thing" a écrit Shakespeare, un rhume, voilà la chose dit le malade qui lui fait regretter d'avoir jamais vu le jour. Nous nous étonnons de tousser, de perdre le sommeil. Et cependant si nous prenons une bouteille de vieux et sûr Sirop Dacongé, nous ne tousserons plus.

LA SACOCHE.

Sur la route, la belle route blanche dont la pluie venait d'abattre la poussière et de reverdir les berges, la belle route percheronne bordée d'herbages immenses où les grands bœufs nonchalants vous regardent passer, avec des meuglements doux, le mulle appuyé sur les limandes, le maître Jouvin se hâte vers le bourg voisin, sorti à pointe d'aube, laissant aux soins du frère Louis sa petite ferme, déjà éveillée, au travail. La mine guillerette et le pas régalier, le dos rond sous la blouse des dimanches que gonfle la brise matinale, le paysan se dépêche pour arriver de bonne heure à l'étude de Me Robbe, le notaire de Mauves. La vieille sacoche en cuir lassé par des ans et des ans de bons services, la vieille sacoche qui lui pèse à l'épaule, sous la blouse bouffante, recèle en son gousset mal clos par un fermoir paresseux, les dix mille francs qu'il porte au notaire et qui vont rendre, enfin! les frères Jouvin propriétaires [illegible] de la Saulaie, convoité depuis plus de dix ans.

Voilà deux heures qu'il marche, la route est longue; enfin il voit, à un coude subit du chemin, dans une coulée des Buttes Saint Georges, luisant sous le soleil dans la verdure, les premiers toits de Mauves. La maison du notaire à l'entrée du village, il l'aperçoit déjà: les panonceaux flambent sous le soleil. Dans la rue calme qui monte, large et poudreuse, personne. Les femmes dans leur cuisine, les hommes aux champs. Par la tranquillité limpide du matin, le tombereau du boueux, qui met un peu de vie dans le village assoupi, descend la route, cahotant sur ses essieux, au pas nonchalant du vieux cheval qui dort presque entre les brancards. Au bas de la côte, il se croise avec le maître Jouvin.

Un peu las, le fermier gravit à pas ralentis la pente raide qui monte au petit bourg, le regard distrait par le miroitement de la rivière qui se tortille sous les saules du val, au pied d'un étagement de futaies, bordée de prés verts où ruminent des bœufs blancs et roux, accroupis par groupes immobiles, l'air boudeur.

V'là du bon pré et des belles bêtes! murmure avec envie le paysan.

Et il s'attarde dans sa contemplation, supputant le prix du bétail et des terres. Pas de bruit. L'air est si pur qu'on distingue jusqu'au moindre détail et qu'on entend, sans en perdre une note, la chanson traînarde d'un valet de charrue qui laboure au flanc du coteau, là-bas, de l'autre côté de la vallée. Des fermes s'entrevoient, çà et là, grises dans le vert des arbres avec des poules "accouillées" sur le bas de porte des écuries. Des coqs chantent, des abois de chiens se répondent dans le lointain. Le cahotement continu de la voiture du boueux, tic tac toujours distinct et clair malgré l'éloignement, assourdi seulement et comme cotonneux lorsque des hérissements de frondaisons s'interposent.

Lentement, le maître Jouvin reprit sa marche, mais comme il allait sonner à la porte du notaire, il blêmit soudain. A demi suffoqué d'angoisse, il dut s'accoter au mur. Il n'avait plus sa sacoche.

Il fallait bien se rendre à l'évidence. Le maître Jouvin avait perdu sa sacoche.

Le maître Jouvin était un homme pratique, Il réfléchit; il n'avait rencontré personne sur la route; il ne devait raconter sa mésaventure à personne pour conserver quelque chance de rentrer dans son bien. Il revint donc sur ses pas et lentement, minutieusement, brin d'herbe à brin d'herbe, pierre à pierre, il scruta la route de ses regards fouilleurs.

Tout en cherchant, il songeait: La sacoche était soutenue à son flanc par une lanière en cuir, bien vieille, qu'il avait dû, le matin, consolider avec des ficelles. Le cuir avait cédé, c'était certain, et entraînée par son poids, quatre mille francs, la sacoche était tombée. Pourtant la chute aurait dû faire du bruit; comment le tintement des louis ne l'avait-il pas averti? Elle avait dû tomber dans l'herbe des bords de la route. L'herbe haute, non fauchée encore par le cantonnier, aura sans doute amorti le choc. Il était donc à moitié endormi, ou quasiment fou, quand le malheur était arrivé.

—Bon sang de bonsoir!

Un détail lui revint. Il s'était assis un moment sur une "levée" pour se reposer. L'herbe épaisse du tertre avait tenté sa fatigue....C'était là, parbleu, que, sa lanière brisée, la sacoche avait glissé, au revers, tout doucement, jusque dans le fossé gazonné. Il la retrouverait là.

Elle n'y était pas. Elle n'y était plus. Sa trace se devinait encore dans le froissement du gazon. Quelqu'un était venu, l'avait prise, quelqu'brigand dont il releva la piste fraîche parmi l'herbe écrasée.

Sans passer par l'étude, le maître Jouvin s'en fut quérir le tambour de ville pour lui faire "battre" la précieuse sacoche, promettant, à qui la rapporterait, une énorme récompense, "deux mille francs, peut-êt' plus!" propos alléchant que le tambour reçut l'ordre de répéter—non pas comme une annonce officielle—mais en causant avec l'un, avec l'autre, vous savez ben, comme ça.

Sa mésaventure défrayait les conversations du petit bourg. C'était jour de marché, et colportée de bouche en bouche l'histoire, dès le soir, avait fait le tour du pays.

Même il rentra chez lui, conter l'histoire, ressassant les détails, cent fois, à son frère épouvanté qui ne risqua cependant aucun reproche. Seulement, après le repas du soir, tandis que le maître Jouvin, qui n'avait rien pu avaler, dormait un sommeil coupé de cauchemar, le gars partait pour Mauves, à grandes enjambées.

Le lendemain, dès l'aube, le gars Louis vint secouer son frère:

—Combien que j'y baillerons, à c't-là qui nous la fait r'trouver?

—La sacoche! Tu sais où qu'elle est?

—Là, là, tout bellement, j'demande seulement combien qu'y faudra donner?

—Cent pistoles, oui, cent pistoles, je le dis ben! Cent pistoles, c'est tré ben.... enfin tu sais ben c'qui faut, tai,.... Ecoute.

Et le gars Louis raconta que, la veille au café, il s'était laissé dire que le boueux de Mauves avait ramassé sur la route une vieille sacoche en cuir qu'il avait jetée dans son tombereau sans même regarder ce que c'était. Ça pourrait bien être notre affaire.

—Où qu'il demeure!

—Là-bas dans la vallée, à deux bonnes portées de fusil d'ici.

—Allons y, Louis. Ah! nom de d'là, si c'est notre sacoche, bon sûr que j'y donnerai ben une pièce de huit cents francs pour sa peine au gars boueux! Ah! nom de d'là!

Sur la route pourtant, il réfléchissait, allongeant le pas, talonné par l'espoir.

—Sais-tu ben, fit tout à coup son compagnon, que le boueux est encore ben honnête, car enfin notre argent, il est en billets et en louis d'or.... et n'avait rien dit, qui qu'c'est qu'aurait pu prouver que c'était à nous

—Ben sûr que ça vaut une récompense, répondit-il, avec un soupir. Ben sûr que faut y donner quelque chose pour la peine....

—Ça vaut toujours ben.... une pièce de deux ou trois cents francs....

—Ben sûr! j'peux pas aller à l'encontre.

—Tiens! v'là sa chaumine, là-bas, au pied du bois. J'n' s'attend pas à notre visite.

—Ah! ça va être une bonne affaire pour lui; mais c'qu'est dit est dit, je ne m'en dédis pas, pour une pièce ed'cent francs, j'en verrai la farce, quoi! ah! il le mérite ben. Ça vaut ben ça.

—Ben sûr, répondit l'autre.

Assis sur un banc de bois, le dos au soleil, le bonhomme les regardait venir.

—Une vieille sacoche, dit-il tout de suite. Tenez, la v'là.

Il ne l'avait pas ouverte, il ne savait pas ce qu'elle contenait; telle qu'il l'avait ramassée sur la route en rentrant, sans plus s'inquiéter de sa trouvaille, il l'avait jetée sur son tombereau.

La sacoche, du reste, portait les traces de ce dédain. Elle gisait à terre, lamentable, toute maculée de boue.

Fiévreusement, le maître Jouvin l'ouvrit, feuilleta la liasse de billets, compta les pièces d'or, pas un louis ne manquait à l'appel. Alors il éclata:

—Eu v'là un sagouin! en v'là un sans-soin! C'est-y torché! C'est-y propre! R'garde-moi ça, gars Louis. On ne sait tant s'ment pas par quel bout la prendre....

Le vieux, timidement, essaya de s'excuser.... il ne savait pas, il la croyait vide, sans importance, de rebut!

Mais plus le bonhomme s'humiliait, plus montait la colère du paysan.

—Eu v'là t y un sagouin!

—Ben sûr! dit le frère.

—Quiens! allons-nou en, gars Louis, la colère me prend, j'y dirai des sottises à ce vieux saligaud-là!

Et ils partirent.

HENRY GAUTHIER VILLARS (WILLY)

LE NOUVEAU GÉNÉRAL DES DOMINICAINS.—Les représentants de l'Ordre des Dominicains, réunis le 19 septembre, à Lyon, ont élu pour général, en remplacement du R. P. Larocca, décédé au commencement de l'année, le R. P. André Frühwirth, provincial d'Autriche. Une soixantaine de religieux ont pris part au vote, qui eut lieu au scrutin secret. Dans la soirée, toutes les provinces, depuis les plus rapprochées jusqu'aux plus lointaines, ont été informées, télégraphiquement, du résultat des élections.

Le P. Didon, dont l'arrivée à Lyon avait été annoncée, se trouve, comme on l'a dit, dans la maison des dominicains à Lyon, mais il n'était pas électeur et il a assisté simplement au chapitre, après l'élection, comme représentant du tiers ordre enseignant.

Le concurrent du R. P. Frühwirth était le R. P. Laboré, provincial de Lyon. Son élection, qui paraissait presque certaine, il y a peu de jours, a échoué par suite de la coalition des dominicains allemands, autrichiens, italiens, espagnols. Le P. Laboré avait rempli, à Rome, pendant plusieurs mois, l'intérim du généralat, et cette raison seule faisait supposer que, conformément à l'usage suivi, il serait élu.

A nos Clients et au Public.

La Compagnie d'Eclairage Electrique Edison a récemment émise une circulaire et aussi inséré un avis dans les journaux, attaquant notre droit ou celui de qui que ce soit de faire usage de lampes incandescentes. La Compagnie Edison se vante de ce que sa réclamation en cette affaire a été maintenue par les cours fédérales. Le véritable fait est qu'un seul juge fédéral d'une cour inférieure (par les "cours fédérales") a rendu une décision en sa faveur, de laquelle un appel a été fait et pendant lequel appel ce même juge a refusé d'enjoindre la manufacture ou la vente de lampes incandescentes.

Nos lampes sont achetées de fabricants dont le capital dépasse des millions, dont la solvabilité ne peut être mise en doute, et qui ne sont aucunement alarmés par la décision à laquelle il est référé. Ils nous protègent et nous protégerons nos clients, et les garantissons contre toutes réclamations pour dommages. Si on vous donne une notice ou une circulaire, envoyez là à notre bureau et nous vous protégerons.

La Compagnie d'Eclairage Electrique Louisiana est responsable et soutiendra ses clients qu'elle reconnaît comme libre de toute poursuite pour l'usage de son courant électrique de n'importe quelle façon.

JOS. SIMON, Vice Président.
F. S. NEUSTADTL, Secrétaire et Trésorier.
M. J. HART, Directeur-Général.

LAMBERT—Décédé hier soir lundi, 5 octobre 1891, à 7 heures, FELIX LAMBERT, agé de 90 ans, natif de Bordeaux, France, et résidant de cette ville depuis 60 ans. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux des familles A. Lambert, Villavaso, Campbell, Guibet, Valeton et Willoz sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après midi, mardi, à 4 heures, de sa dernière demeure No 226 rue Bayou, encoignure Marais.

LAMARE.—Décédée, dimanche soir, 4 courant, à 8:30 heures, à la Rivière Neuve, paroisse Ascension, Mme Veuve HONORÉ VINCENT LAMARE, à l'âge de 72 ans, mère bien aimée de J. M. et F. F. Lamare.

TO-KALON! TO-KALON!

Ne buvez rien autre chose; mais buvez le pur. C'est le fameux To Kalon de

PAUL N. VERNEUILLE,
Seul Agent.
129 rue Royale, coin Toulouse.

6 juil—

Avis au Public.

Les soussignés ayant loué l'HOTEL ET LE RESTAURANT ANTOINE, Nos 65 et 67 rue St-Louis, ont formé une association pour continuer les affaires de l'ancien établissement. M. Jules Alciatore, ex-chef du Pickwick Club, aura charge de la cuisine.

ALEXANDRE ALCIATORE.
JULES ALCIATORE.

Référant à l'avis susdit, la soussignée sollicite pour ses fils la continuation du patronage qui lui a été si généreusement accordé par ses nombreux clients.

2oct—7f   Veuve A. ALCIATORE.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer Orléans.—Coin des rues White et Laharpe.—Nlle-Orléans, 24 septembre 1891.—A une assemblée régulière du Conseil de Direction, tenue le 14 de ce mois, un dividende de Deux (2 0|0) pour cent sur le fonds-capital a été déclaré payable à partir du 5 octobre 1891. Le livre des transferts sera clos pendant les dix (10) jours avant la date fixée pour le paiement du dividende. Les dividendes seront payés de 9 heures A. M. à 1 heure P. M.

F. COUGOT, Secrétaire.
25 sept—11f

Pourquoi

Les Pilules d'Ayer sont-elles si renommées? C'est que, toujours dignes de confiance, comme médecine cathartique, elles ne laissent jamais de suites mauvaises. Elles sont purement végétales et entièrement exemptes de calomel ou de toute autre drogue dangereuse; et que le malade soit jeune ou vieux, elles peuvent être administrées hardiment.

Dans les États de l'Ouest et du Sud, où les désordres du foie sont si fréquents, les Pilules d'Ayer ont donné la preuve d'un inestimable bienfait. D. W. Baine, New-Berne, N. C., écrit: "J'ai souffert longtemps avec des maux d'estomac et du foie. J'essayai différents remèdes, mais n'en reçus aucun allégement jusqu'à ce que je commençasse à prendre des Pilules d'Ayer. Ces pilules me soulagèrent sur-le-champ. Je les pris pendant quelques mois et ma santé est complètement revenue."

Dans toute la Nouvelle Angleterre, après les maladies pulmonaires, les maladies de l'Estomac et des Intestins sont celles qui prévalent le plus.

La Dyspepsie

Et la Constipation sont presque universelles. M. Gallacher, chimiste-expert, de Roxbury, Mass., qui a longtemps souffert de la Dyspepsie, écrit:

"Un de mes amis me persuada d'essayer des Pilules d'Ayer, et après en avoir pris une boîte, sans beaucoup de profit, j'étais disposé à ne plus en faire usage; quand il m'engagea à persévérer à les prendre, et avant d'avoir fini la seconde boîte, je commençai à ressentir un soulagement. Je continuai à les prendre par intervalles, jusqu'à ce que j'eus fait usage de onze boîtes. Qu'il suffise de dire, que je suis maintenant bien portant et reconnaissant à votre chimie, qui dépasse la mienne."

La tête et l'estomac sont toujours en sympathie; de là la cause de la plupart de ces maux de tête douloureux, auxquels tant de personnes, spécialement les femmes, sont sujettes. Mme. Harriet A. Marble, de Poughkeepsie, N. Y., écrit que pendant des années elle était martyre du mal de tête, et jamais n'avait rien trouvé qui lui donna plus qu'un soulagement temporaire, jusqu'à ce qu'elle commençât à prendre des Pilules d'Ayer, et que depuis lors, elle jouit d'une santé parfaite.

Ayer's Pills,

Préparées par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendues par tous les Pharmaciens.

INSTITUTIONS.

COLLEGE JEFFERSON

Sous la direction des Pères Maristes

Paroisse St-Jacques, Lne.

La prochaine session commencera mardi 6 octobre, jour auquel les parents sont requis de s'assurer de la présence ponctuelle de leurs étudiants. Un Père attendra le train de l'après midi au dépôt du Mississippi Valley Railroad pour recevoir et accompagner les élèves de la ville d'Orléans et des environs. Mercredi 7 octobre, un examen sera tenu pour classer les élèves.

26 juil—au 7 oct

INSTITUT MARKEY-PICARD

372 Avenue de l'Esplanade, N. O.

Pensionnat et Externat pour jeunes filles et Ecole primaire pour petits garçons.

Réouverture des classes Mardi, 1er Septembre. Pour informations ou Prospectus s'adresser à l'Institut.

12 aout—2m Dim Mar Jeu

Demande d'emploi.

Un sucrier habile, muni d'excellentes recommandations comme compétence et honorabilité désirerait trouver de l'emploi sur une habitation où le système "Open Pan" est en usage. S'adresser à T. D., rue Morales, 510

15 sept—1m

L'eau Empoisonnée!

Est celle dont vous faites usage et qui vous vient des

Citernes mal entretenues,

La preuve en est donnée par une analyse officielle du Chimiste de la ville, tandis que celle des

Citernes nettoyées

—Par la—

SEDIMENT MachineCo.
35 rue Union, coin Carondelet, Nouvelle Orléans Lne.

Est pure et saine.

Que vous vous absentiez ou demeuriez en ville, faites nettoyer vos citernes et vous échapperez aux maladies.

Ordres exécutés promptement.

27 juin—3 mois

VILLE DE BRUXELLES.

GRANDE FOIRE

—A—

CHEVAUX

Qui aura lieu le Mercredi, 28 octobre 1891.

Aux Boulevards du Midi et de l'Abattoir.

Le Collège des Bourgmestres et Echevins de la ville de Bruxelles fait connaître aux éleveurs et marchands de chevaux que la seconde foire aux chevaux annoncée pour l'année courante aura lieu le MERCREDI, 28 OCTOBRE prochain. Pour la liste des récompenses, voir les circulaires. Par le Collège:

Le Secrétaire, A. DWELSHAUVERS. Le Collège, BULS, Bourgmestre.

2 oct—au 15 oct

Pilules contre-stimulantes de RASORI.

Le célèbre remède italien.

Ces pilules dont la renommée est universelle sont composées exclusivement de plantes médicinales, et ne contiennent ni mercure, ni aucune autre substance toxique.

Les pilules Rasori sont un remède infaillible contre toutes les maladies ayant pour cause un excès de stimulation; elles guérissent toutes les affections de l'estomac, du foie, des intestins, etc., et sont sans rivales pour purifier le sang et fortifier le système. Elles combattent admirablement la constipation, la dyspepsie, les fièvres bilieuses, la dysenterie, les maux de tête, les névroses, l'insomnie, la malaria, l'anémie, les coliques, la névralgie, les douleurs rhumatismales, la goutte, le manque d'appétit, l'indigestion, les maladies des reins, l'irritation cérébrale, la mélancolie, ainsi que les maladies de la peau dans toutes leurs variétés.

A vendre dans toutes les pharmacies de premier ordre.

Prix: 50c. le flacon.

BOGEL DRUG CO., Limited

111 Rue Canal, Nouvelle-Orléans, Seuls agents aux Etats-Unis.

14janv—

LEON QUEYROUZE & CO

"GROCERS" EN GROS.

—IMPORTATEURS DE—

VINS ET LIQUEURS

—ET MARCHANDS DE—

Produits des campagnes et de l'Ouest

132 RUE TCHOUPITOULAS.

$500 de Récompense!

Nous donnerons la susdite somme pour tout cas de maladie du foie, de dyspepsie, de mal de tête, d'indigestion, de constipation que nous ne pourrons guérir avec les pilules végétales du Dr West pour le foie, lorsque les prescriptions seront suivies. Elles sont purement végétales et ne manquent jamais de donner satisfaction. Elles ont une couche de sucre. Les grandes boîtes contenant 30 pilules, 25 cents. Méfiez-vous des contrefaçons. Les véritables se vendent chez E. TUMA, No 11 rue du Camp, Nouvelle Orléans Lne.

1er oct—1an VetC

Le Juge Alfred Roman

a transporté son bureau du No 27 Commercial Place

A la Chambre 40 de Kenner's Block, au quatrième.

Entrée rue de la Commune. 15 sept—1m

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal. 2me districte

1er nov90—1 an—mer.jeu.dim

TAPIS! TAPIS! TAPIS!

NATTES! NATTES! NATTES!

Stores! Stores!

Et Magnifiques Papiers Peints pour Tapisserie,

CHEZ LEVY,

RUE DU CANAL.

Nous prenons plaisir à annoncer à nos amis et clients que nous sommes prêts maintenant à faire voir notre nouveau stock d'articles et dessins mentionnés, qui, en beauté et en variété, n'a jamais été excellé. Nos modèles de Tapis Moquette sont superbes, et surpassent tout ce qu'on a jamais vu. Nous appelons particulièrement l'attention sur nos Tapis de double largeur, pour les quels nous ne chargeons pas plus en proportion que nous ne faisons pour ceux de simple largeur.

On ne sait peut être pas généralement que nous ne vendons pas seulement des PAPIERS PEINTS, mais que nous nous chargeons aussi de les poser, et c'est pour cela que nous avons fait venir le meilleur artiste disponible dans ce genre. Aux personnes intéressées on fera voir les spécimens de notre travail.

LEOPOLD LEVY, 133 RUE DU CANAL.

Les ordres de la campagne recevront la plus prompte attention. 13oct1890—1an—DMaJ

L'EXPOSITION

La plus grande et la plus variée de Vêtements qu'on puisse trouver à la Nouvelle-Orléans!

LEON GODCHAUX,

81, 83, 85 rue du Canal et 8 et 10 rue de Chartres

LE PLUS GRAND MAGASIN DE VÊTEMENTS DU SUD.

Expose en ce moment un Stock extraordinairement grand et attrayant d'Habillements et d'Articles de Toilette, dont la variété est sans pareille, et le bon marché incomparable.

Les visiteurs du Carnaval et le public en général ne doivent pas manquer de venir examiner notre établissement et de profiter des avantages qu'il leur offre.

29 nov 90—1 an—dim mer jeu

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—

Gustaf R. Westfeldt, L. C. Fallon, Lucas E. Moore, C. M. Soria,

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. CLARENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.

12 nov 90—1an

ETABLIE EN 1782.

COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES.

Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.

Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.

BUREAU: 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.

Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.

Plus de $10,500,000 de pertes payées depuis son organisation.

67 ET 69 RUE DU CAMP.

W. M. Lyman, Prés. Jos. Bowling, Vice-Prés. Chas. E. Rice, Sec.

1jan 91—1 an

FRANTZ & OPITZ,

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.

HORLOGERS, BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE DIAMANTS, MONTRES, PENDULES, ARGENTERIE, BIJOUTERIE, JUMELLES, &c.

Montres soigneusement réparées et mises en parfaite état. Joaillerie de tous genres faite sur commande et réparée.

Les ordres de la campagne seront l'objet de l'attention toute spéciale de la maison.

1er sept 91—1an

DENTISTES.

C. E. KELLS & M. VIET.

CHIRURGIENS-DENTISTES

No. 13 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art. ...de palais artificiels.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,

transférera ses bureaux du No 110 rue Canal au No 167 de la même rue, PRES DAUPHINE,

A partir du 1er octobre 1889.

Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.

25 août—

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES —DE LA— NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX: 3 rue Carondelet, entre Canal et Commune.

J. TUYES, Président, EDW. J. BOBET, Vice-Président, JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS.

M. Abascal, H. Laroussini, Edw. J. Bobet, Jos. Bayle, Jules Andrieu, Gust. Pitot, H. Gally, J. P. N. Baquié, E. J. Demarest, Chas. E. Schmidt, J. W. Hincks, Jules Tuyès.

24 fév 91—1 an

W. G. Coyle & Cie.,

CHARBON, COKE.

Pittsburg, Anthracite, Kanawha, Cannel et Coke de Gaz et Connellsville.

Les planteurs, fonderies, familles et personnes faisant usage de charbon pour obtenir de la vapeur seront promptement approvisionnés au prix du marché.

BUREAUX,

47 - - Rue Carondelet - - 47

1er sept—6m 3f p sem

MARQUE "RED HAND"

—DE—

ALLSOPP'S PALE ALE,

Mise en bouteille par les Brasseurs en Angleterre. En vente dans tous les Hôtels, Restaurants et Salons (cafés) de premier ordre.

A vendre par:

MM. A. M. & J. Solari, Léon Lamothe, Charles Feahney, Geo. F. Staufeld, Limongi & Cassard, Robinson & Grasse, F. W. Kinberger, Joseph B. Byrne, J. S. Hodgins, Geo. W. Lester.

Les commandes adressées aux soussignés seront promptement exécutées.

NICHOLAS BURKE COMPANY, Limited, 77 et 79 rue Poydras.

C. DOYLE & CO., 85, 87, 89 rue Poydras

30oct—Sa—Jeu

$250

Achèteront un PIANO NEUF à 7 1-3 OCTAVES chez

LOUIS GRUNEWALD & CIE, Limitée.

PIANOS ET ORGUES

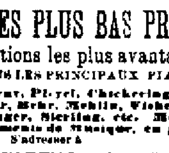

LES PLUS BAS PRIX!

Conditions les plus avantageuses!

TOUS LES PRINCIPAUX PIANOS!!

Steinway, Pleyel, Chickering, Knabe, Sohmer, Behr, Mehlin, Fischer, Pease, Shoninger, Sterling, etc. Musique et Instruments de Musique, en gros et en détail. S'adresser à

L. GRUNEWALD & CIE, Limitée, 18 Baronne et 127 Canal,

24 janv—1 an Nlle-Orléans.

SOARDS'

1891 NEW ORLEANS

City Directory

Est maintenant en circulation et reconnu comme étant le meilleur Directory de cette ville qui ait jamais été publié. Une aide de la plus grande valeur pour les négociants. Envoyez en chercher immédiatement.

City Directory (Directory de la ville) prix $6 00
Livre Bleu (2me édition) 5 00
Directory Commercial (forme pamphlet).. 1 00
Mappe de la ville (lithographiée en 3 couleurs) 50

N'importe lequel des livres mentionnés ci-dessus est envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats Unis après avoir reçu le montant du livre demandé.

L. SOARDS, Editeur, 3 Commercial Place.

20 fév—

Dr J. B. PEREZ,

Depuis 35 ans un spécialiste dans le traitement des maladies d'un caractère privé. Maladies de Bright, de la vessie, la spermatorrhée, le rétrécissement de l'urètre, etc. Impuissance causée par l'âge ou par aucune autre cause.

Maladies des Femmes et leurs irrégularités promptement guéries.

Dr Perez Female Regulating Pills—le remède le plus efficace pour toutes les irrégularités des femmes. A vendre dans toutes les pharmacies.

Prix: $1 par bouteille.

DR PEREZ, Bureau 233 rue du Canal, Près le Dépôt du Fort Espagnol.

18 déc—1 an

Avis spécial.

Bureau du New Orleans City & Lake Railroad Co.—Nouvelle-Orléans, 27 septembre 1891.—A une assemblée régulière du Conseil de Directeurs, tenue le 9 courant, un dividende trimestriel d'Une Piastre et Soixante-quinze cents par action a été déclaré, payable le et après le 10 octobre 1891. Le livre de transfert sera fermé dix jours avant la date fixée pour le paiement du dividende.

C. W. BRKDOW, Secrétaire.

27 sept—au 10 oct

C. LAZARD & Cie

LES ANCIENS ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confectionnés

D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.

29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne

24 o 90—1 an—dim mar ven

AMUSEMENTS.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.

Mme D. Bidwell.... Propriétaire et Directrice
P. J. Caldwell.... Assistant Directeur

Ce soir et tous les soirs cette semaine.

Matinées Mercredi et Samedi.

Le grand comédien allemand!

GUS WILLIAMS!

—DANS—

KEPPLER'S FORTUNES

Dimanche, 11 octobre—The County Fair.

4 oct—au 10

Théâtre St-Charles de Bidwell.

Mme D. Bidwell.... Propriétaire et Directrice
P. J. Caldwell.... Assistant Directeur

Une semaine commençant Dimanche 4 octobre

Matinées Mercredi et Samedi.

La comédie américaine distinguée

A BARREL OF MONEY!

Représentant la scène à sensation "The Iron Mills at Work" suivie de divertissement musique et excitation.

Dimanche, 11 octobre—New Devil's Auction. 4 oct—10f

GRAND OPERA HOUSE.

Toute cette semaine.

Matinées mercredi et samedi, à 1 P. M.

Le brillant opéra comique

CASTLES IN THE AIR.

Commençant dimanche 11 octobre, Cleveland's Eiffel Tower of Minstrelsy. 4 oct—

LEÇONS DE FRANÇAIS.

PAR EMILE SERRES,

Bachelier ès lettres de l'Université de France, ex-rédacteur en chef du Franco-Louisianais de la Nouvelle Orléans, de l'Independant de New York, du Trait d'Union de Mexico.

M. Emile Serres, ancien comptable de l'Opéra Français pendant les quatre saisons de l'exploitation Mauge, sollicite des tenues de livres ou des comptabilités, soit en Anglais soit en Français. Ecrire 129 Hospital street.

30 oct—

Bogel Drug Co.,

LIMITED,

RUE DU CANAL 111.

Chimistes-Pharmaciens,

—Importateurs et marchands de—

Drogues purs, Médicaments de choix, Produits chimiques de première qualité,

PARFUMERIE ET ARTICLES DE TOILETTE FINS.

Prescriptions de médecine remplies avec les plus grands soins et la plus rigoureuse exactitude à des prix modérés

Dépôt d'eaux minérales des sources Tete, Epsom et Bartlette.

Ordres de la campagne sollicités.

BOGEL DRUG Co., Limited, RUE DU CANAL 111

Laboratoire, rue de Chartres, 67.

31déc 1f

ALPHONSE WALZ,

Liquoriste et Distillateur,

a l'honneur de faire savoir à ses clients de la ville et des campagnes ainsi qu'au public en général qu'il vient de transférer son établissement du No 28 de la rue Conti au No 91 de la rue Décatur. Comme par le passé il aura toujours en magasin un grand assortiment de liqueurs domestiques; Anisette Curaçao Marasquin Chartreuse etc. ainsi que les très renommés Bitter et Whiskey Malakoff. M. Walz fabrique du nouveau bitter qu'il nomme Orleans Re-distilled Aromatic Bitters. Une demi cuillerée dans du champagne, du vermouth, du sherry, du madère ou du whiskey donne un des breuvages délicieux exquis. Pour la dyspepsie, les indigestions en boire une ou deux cuillerées pur. M. Walz a une distillerie des mieux installées et tous les travaux qui s'y font sont sous sa surveillance. Très bon distillateur excellent liquoriste lui même et fabricant consciencieux surtout il tient à ce que tous les produits de sa maison soient d'une pureté parfaite. Les commandes qui lui seront confiées seront l'objet de ses plus grands soins.

2 sept—1m 2 f p s

Magasin du Bon Marché

F. ADRIEN BRUNET

Horloger, Bijoutier, Joaillier,

—Marchand de—

Montres, Pendules, Orfèvrerie Lunettes, Jumelles, Diamants et Bijouterie de toute description.

133 RUE ROYALE - 133

Cannes et ombrelles à pommes d'or et argent
Achat et échange de vieil or et argent
Montres et Bijoux de toutes sortes réparés par des ouvriers compétents.

14 déc 90—1 an

Pharmacie St-Cyr Fourcade

CANAL ET REMPARTS.

J. F. BELOU, Succ.

Dépôt de toutes Spécialités Françaises et Américaines. A vendre à prix réduits. Maison d'achat, Paris, 44 rue Lombards. Téléphone 730.

13 sept—1 an Dim Mar Jeu

WHITNEY NATIONAL BANK

OF NEW ORLEANS.

Etat de situation semestriel, 31 décembre 1890.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$2,185,549 76
Surtirages		1,755 75
Bons des Etats Unis, valeur au pair		600,000 00
Prime sur les bons sus-dits		110,000 00
Autres actions		100 00
Meubles et Installations		3,067 10
Fonds de rédemption cinq pour cent		18,000 00
Prêts sur demande	276,851 98	
Echange	381,056 55	
Comptant y compris des chèques sur d'autres banques	1,324,0[illegible]86	—1,981,905 44
Total		$4,890,470 95

PASSIF

Capital action		$400 000 00
Fonds de surplus (maintenant augmenté de $25,000)		300 000 00
Profits indivis		23 500 09
Dividendes non payés		18 400 00
Circulation		360 000 00
Dépôts	$2,950,781 10	
Dus par des banques et banquiers	839 789 76	—3 790,570 86
Total		$4,890,470 95

JAMES T. HAYDEN, Président.
PEARL WIGHT, Vice-Président.
J. M. PAGAUD, JR., Caissier.

3 janv—1f

THE NEW-ORLEANS BEE,

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms.

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages, published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; [illegible]

JAPANESE PILE CURE

Cure assurée d'hémorroïdes de tous genres.—Externes, internes, sèches ou saignantes, cuisantes, chroniques, récentes ou héréditaires. Ce remède n'a jamais failli que l'on sache. $1 00 la boîte, 6 boîtes pour $5.00 envoi par la malle tous frais payés sur le reçu du prix de la commande. Une garantie écrite donnée à toute personne achetant 6 boîtes à la fois, promettant le remboursement des $5 en cas de non guérison. Garantie fournie par Thomas F. Moore, Droguiste, seul agent, rue du Canal, 21 Nouvelle Orléans, Lne. Echantillons distribués gratuitement.

22avril—1an

BASILE BARES

FACTEUR DE PIANOS,

84 Rue Royale, Nlle-Orléans,

—SEUL AGENT POUR LES—

PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibre pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.

Accords et réparations, pianos [illegible]

MUNN & Co PATENTS ESTABLISHED 1846 NEW YORK

After Forty years' experience in the preparation of more than One Hundred Thousand applications for patents in the United States and Foreign countries, the publishers of the Scientific American continue to act as solicitors for patents, caveats, trade-marks, copyrights, etc., for the United States, and to obtain patents in Canada, England, France, Germany, and all other countries. Their experience is unequaled and their facilities are unsurpassed.

Drawings and specifications prepared and filed in the Patent Office on short notice. Terms very reasonable. No charge for examination of models or drawings. Advice by mail free.

Patents obtained through Munn & Co. are noticed in the SCIENTIFIC AMERICAN, which has the largest circulation and is the most influential newspaper of its kind published in the world. The advantages of such a notice every patentee understands.

This large and splendidly illustrated newspaper is published WEEKLY at $3.00 a year, and is admitted to be the best paper devoted to science, mechanics, inventions, engineering works, and other departments of industrial progress, published in any country. It contains the names of all patentees and title of every invention patented each week. Try it four months for one dollar. Sold by all newsdealers.

If you have an invention to patent write to Munn & Co., publishers of Scientific American, 361 Broadway, New York.

Handbook about patents mailed free.

Proclamation de Quarantaine.

DEPARTEMENT EXECUTIF, ETAT DE LA LOUISIANE.

Conformément à la recommandation du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane ainsi qu'il est dit dans une résolution adoptée par ce corps dans une réunion tenue en la ville de la Nouvelle-Orléans, le 9me jour d'avril 1891, et en vertu de l'autorité qui m'est investie par la Section 3049 des Statuts Revisés de cet Etat, moi, FRANCIS T. NICHOLLS, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, émets ma proclamation de quarantaine pour prendre effet à partir de VENDREDI, LE PREMIER JOUR DE MAI 1891, dans les termes suivants:

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages, passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipages, passagers et bagages, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPI, et venant de ports américains intertropicaux ou des Antilles seront soumis à une complète désinfection maritime, d'après les règlements suivants:

PREMIÈRE CLASSE.—Navires arrivant de ports non infectés.

SECONDE CLASSE.—Navires venant de ports supposés infectés.

TROISIÈME CLASSE.—Navires venant de ports que l'on sait infectés.

QUATRIÈME CLASSE.—Navires qui, de quelque port qu'il viennent, sont infectés; c'est-à-dire navires ayant à leur bord la fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse, ou ayant eu des cas de telles maladies [illegible].

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection maritime nécessaire à la station quarantenaire du Mississipi, sans autre détention du navire ou du personnel autre que celle nécessaire pour le complet [illegible] dans une parfaite condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés et dont la condition sanitaire est satisfaisante, pourront après inspection, franchir la quarantaine, sujets néanmoins aux mesures sanitaires auxquelles le Bureau de Santé jugera convenable de les soumettre.

Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis comme ceux de la première classe à la sanitation maritime avec détention de précaution de TROIS (3) JOURS PLEINS, à partir de l'heure de leur désinfection complète.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire inférieure, pour y être soumis à la désinfection et y être détenus, navires et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

Tous les navires arrivant de ports infectés ou soupçonnés d'être infectés de choléra ou de petite vérole ou qui plus tard peuvent devenir infectés, seront soumis à la sanitation maritime et à la détention que le Bureau de Santé indiquera.

Les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, ne pourront pas passer les Rigolets, les stations de quarantaine de l'Atchafalaya, du Lac Borgne ou du Lac Charles, ou toute autre station quarantenaire de l'Etat jusqu'à ce qu'une période de détention de QUARANTE (40) JOURS, ainsi qu'une complète désinfection.

Les officiers de la quarantaine, aux différentes stations, seront chargés spécialement de la rigoureuse exécution des règlements ci-dessus par telle procédure et le Bureau de Santé est requis de procéder rigoureusement contre toutes violations des dits règlements et des lois quarantenaires de l'Etat.

(SCEAU) Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, ce 14me jour d'avril A. D. 1891.

FRANCIS T. NICHOLLS.

Par le Gouverneur: J. F. MASON, Secrétaire d'Etat.

Suggestions particulières

—AUX—

Propriétaires, Agents, Capitaines et passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires les suggestions suivantes dans le but de faciliter la mise à exécution des règlements de la Quarantaine et de réduire autant que possible la période de détention:

1. Les navires devront être dépouillés, autant que possible, pendant la saison de la Quarantaine, de toutes tentures de laine, de tous sofas, tapis, rideaux et autres matériaux de même nature. Les matelas en crin ou en mousse devront être remplacés par des lits en fil de fer ou en osier.

2. Les navires faisant le service des ports tropicaux devront, autant que possible, avoir pour leurs équipages des hommes acclimatés.

3. Les capitaines, agents et agents consulaires de navires sont instamment requis d'exiger des passagers arrivant de ports quarantenaires qu'ils se départent autant que possible de bagages capables de s'endommager par l'eau en cas de manifestation d'une maladie pestilentielle à bord pendant la désinfection. Ces passagers sont surtout requis de ne pas avoir dans leurs effets des soieries, dentelles, velours et autres articles d'une texture délicate, car ils auraient à courir tous les risques de l'avarie.

4. Les navires mouillés dans les ports où sévit la fièvre jaune devront s'ancrer, si c'est possible, loin du rivage, et ne pas permettre à l'équipage de débarquer, surtout la nuit.

5. Le chargement doit, autant que faire se pourra, être arrimé de manière à rendre l'accès des pompes possible et à permettre aux employés de la quarantaine de pomper l'eau de la cale et à nettoyer celle-ci.

6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et [illegible], autant que possible, l'air dans toutes les parties du navire. On peut se procurer les désinfectants les plus efficaces ainsi que les instructions nécessaires pour s'en servir, en s'adressant au Bureau de Santé ou à un de ses employés.

7. Les capitaines de navires doivent, avant d'arriver, faire pomper soigneusement l'eau de la cale et nettoyer parfaitement la dite cale, placer enfin leurs bâtiments dans des conditions sanitaires telles que la période de détention à la Quarantaine puisse être réduite autant que possible. Les navires portant des fruits doivent surtout être tenus en parfait état de propreté pour éviter toute détention à la Station de la Quarantaine.

8. Tout navire observant les prescriptions précédentes seront traités avec indulgence à la Station de Quarantaine et seront remplis les conditions nécessaires pour faire réduire dans une large mesure la période de détention, ainsi que les frais de détention, etc.

15 avril—